

Calendrier des permanences de paiement A.L.S.H du 18 mai au 2 septembre 2022

DATES	HORAIRES
Les mercredis et vendredis	
Du mercredi 18 mai au vendredi 8 juillet 2022	de 13h30 à 17h
SANS rendez-vous	
Du mercredi 13 juillet au vendredi 2 septembre 2022	de 13h30 à 17h
SUR rendez-vous en appelant au 03.28.76.99.76	
DATES	HORAIRES
Le samedi 21/05/2022	de 9h à 12h
Le samedi 28/05/2022	FERME
Le samedi 04/06/2022	de 9h à 12h
Le samedi 11/06/2022	de 9h à 12h
Le samedi 18/06/2022	de 9h à 12h
Le samedi 25/06/2022	de 9h à 12h

Rappel : moyens de paiement acceptés

- Chèques Bancaires
- Chèques vacances ANCV
- Chèques CESU
- **Il est impératif de faire l'appoint du montant de la facture soit par carte ou chèque bancaire***

*** Le cumul des CESU/ANCV ne doit pas dépasser le montant de la facture.**

ATTENTION :

LES ESPECES ne sont plus acceptées